L'écho de Perrouse



Le journal municipal de la commune de Perrouse et Villers le temple





L'édito du Maire

Histoire d'eau

L'eau qui nous est si chère est un fluide dont il est parfois difficile d'obtenir la maîtrise surtout lorsqu'il s'agit d'eaux pluviales.

Les aménagements réalisés rue des Longs Champs semblent donner satisfaction.

Ceux de l'impasse de la Creuse ont le mérite de recueillir les eaux pluviales des résidents et celles de la route paraissent ne pas créer de problème.

Dans la rue du Stade, il était nécessaire de traiter le recueil des eaux de pluie en même temps que la création de trottoirs.

Le bât blesse, car cette eau capricieuse s'épand sur la route en ignorant un peu nos ouvrages d'écoulement.

Une explication s'impose, les travaux ont été réalisés en légère surélévation pour tenir compte de la future réfection de la route.

Le monde ne s'étant pas fait en un seul jour, cette opération sera programmée en 2009 après la fin des terrassements pour l'électricité et l'eau.

Il reste bien-sûr à traiter le prolongement du trottoir de la rue des Longs Champs en direction de Buthiers où l'eau fait son chemin en bordure de la route. Nous y pensons.

Il n'y a que l'eau qui se la coule douce!

Repas des Anciens

Cette sympathique journée, qui réunit les personnes de plus de 60 ans et le Conseil Municipal, aura lieu le dimanche 11 janvier 2009.

Nous souhaitons vivement votre présence.

M. Gaston PIANET assurera l'animation et le repas sera fourni par un traiteur.

Roland GASTINE



A noter:

L'adresse du blog de Récré Action. http://recreaction70.over-blog.com

Récré Action

Gym-Fitness

Le cours de gym-fitness comptait plus de 90 participantes pour la première séance de reprise! Les cours se font le lundi de 20h30 à 21h30 pour un Cardio Tonic et le jeudi soir pour le Step, même heure. Les deux séances ont lieu au gymnase de Voray. ① Jocelyne Chofardet au 03 81 XX XX XX.

Guitare

Les cours de guitare ont repris à Buthiers, salle de la mairie le samedi matin. Deux créneaux sont pleins, il reste des possibilités de 10h à 11h.
① Pascal Jeanneret (professeur) au 06 85 XX XX XX.

Randonnée

La sortie randonnée avec Rachel et Nicolas Humbert a lieu une fois par mois. Prochaine sortie le dimanche 21 septembre, à Frambouhans. ① 03 81 XX XX XX.

Enfants

Les « Après-midis Enfants » ont repris, eux aussi ; activités pour les enfants nés entre 1999 et 2003, une fois par mois, salle de Perrouse. Actuellement complet, les nouvelles inscriptions sont en liste d'attente. ① Lucienne, au 03 81 XX XX XX.

VTT

VTT avec Fabrice Costille, au départ de Perrouse ou Buthiers, tous les mercredis soir à 17h45. ① 03 81 XX XX XX.

Jeux de société

Premier rendez-vous « Jeux de cartes et Société » mercredi 1er octobre à 14h00, salle de rencontre de Perrouse avec Annick Voirin. ① 03 81 XX XX XX.

Assemblée Générale Récré Action

Mardi 28 octobre 20h30 à la salle de rencontre de Perrouse.

Accueil dès 19h45 pour une collation conviviale avant l'AG. Si possible et pour des raisons évidentes d'organisation, merci de nous confirmer votre venue par téléphone au 03 81 XX XX ou par courriel : recreaction70@yahoo.fr

Maison « Gallet »



La commune a racheté cette année la maison dite « Gallet » située en face la fontaine au coin de la rue du Stade et de la rue de la Mairie. La commune a payé l'immeuble 140 000 €. Les frais de notaire s'élèvent à 2 213,16 €.

Les divers aménagements réalisés (VMC, gardecorps, etc...) ont coûté 2 776,93 €.

Trois pièces (deux chambres et la salle de bain) ont été réhabilitées bénévolement par les membres du conseil.

Les fournitures ont été facturées 582,51 € TTC, alors que le devis pour une seule pièce dans le logement de la mairie s'élève à 1 558,15 € TTC.

Le loyer mensuel a été fixé à 600 € avec les charges.

R.G.



Taxe d'assainissement



Nous avons été contraints de procéder à une augmentation de 12 € par foyer. Par conséquent, la part fixe pour 2008 est de 72 € et la part variable est de 0,15 € par mètre cube d'eau consommée pour les usages domestiques.

L'an dernier, nous avions payé 258 € à un prestataire pour le curage des bacs de décantation.

Celui-ci n'étant plus disponible, nous sommes obligés de faire appel à une société spécialisée, la moins-disante : deux interventions par an pour 1174,28 €.

La loi sur l'eau impose de nouvelles contraintes pour la dispersion des effluents qui doivent être traités dans une station spécialisée. Par ailleurs, il est à signaler que le service de contrôle a demandé d'extraire des roseaux en nombre trop important. En 2006, l'intervention d'une entreprise avait été facturée 472,59 €.

Les deux adjoints ont réalisé eux-mêmes le travail après avoir réparé les écoulements afin d'alléger les charges. Affouage



L'affouage 2008/2009 sera distribué sur la parcelle 32 et la parcelle dite HA (ancien bois de Messain).

La parcelle HA sera coupée à blanc avec brûlage. La parcelle 32 sera distribuée lorsque la parcelle HA sera terminée.

Les services de l'ONF nous ont rappelé que le travail d'affouage était interdit les dimanches et jours fériés.

Cette année, trop d'incidents ont eu lieu durant les partages et les enlèvements. Si cet état devait perdurer, il faudrait revenir à plus d'orthodoxie et interdire les enlèvements au fil du façonnage, afin que chaque pile de bois soit identifiée par numéro et par nom de l'attributaire.

Pour les lots en commun, le bois doit être totalement façonné et empilé par les affouagistes avant d'être partagé et enlevé.

Nous acceptons toujours les bénévoles pour venir cuber les parts d'affouage.

L'estimation n'est pas toujours très exacte, mais la quantité de bois obtenue dépend aussi de la quantité de charbonnette (diamètre en dessous de la taille dite marchande) qui est débitée.

R.G.



Syndicats des Eaux



Un groupe de travail est formé au sein du syndicat des eaux. Le premier objectif est de collecter toutes les informations utiles sur les branchements des particuliers sur le réseau.

Dans ce sens, des informations sont recherchées dans les archives des deux communes et dans différents organismes.

Connaître le nombre et surtout la qualité et l'ancienneté du réseau est un paramètre important dans l'évaluation de la ressource.

En effet, des différences notoires existent entre l'eau prélevée et l'eau facturée, le rendement de notre réseau est loin d'être satisfaisant et doit être amélioré.

R.G.

ML.Q.



Bulletin d'inscription à l'affouage 2008-2009

NOM :	PRÉNOM :

à remettre en mairie avant le 1^{er} octobre 2008





(Syndicat Scolaire Intercommunal des Rives de l'Ognon)

Rentrée des classes

La rentrée des classes s'est bien déroulée, les effectifs sont en progression.

Au total, le pôle éducatif accueille 121 enfants :

- 13 élèves pour Aulx-lès-Cromary,
- 25 pour Buthiers,
- 21 pour Chambornay-lès-Bellevaux,
- 32 pour Cromary,
- 29 pour Perrouse Villers Le Temple
- et un élève de Palise.

L'année dernière, l'effectif était de 117 enfants.

M. FAUCHON remplace M^{me} RAOUL jusqu'à la fin du mois de janvier en Moyenne et Petite Sections.

Soutien scolaire

L'école le samedi a été supprimée, les programmes scolaires sont remodelés une nouvelle fois.

Pour les enseignants, les heures du samedi doivent permettre d'apporter une aide plus spécifique à certains enfants, deux heures par semaine, au libre choix des enseignants.

Donc, dès le mois d'octobre, le soutien scolaire sera proposé aux élèves qui connaissent des difficultés à l'école. Deux heures hebdomadaires réparties sur deux soirs qui sont encore à définir. Les familles concernées seront sollicitées par les enseignants.

Toutefois, le soutien scolaire se fait sur la base du volontariat, aucun élève ne peut y être contraint. D'autant plus qu'à 17h30 aucun ramassage scolaire n'est prévu pour les élèves, puisque les bus du Conseil Général sont occupés par les collégiens et les lycéens.

Je tiens à souligner que cette proposition de soutien scolaire semble positive, le soutien doit être perçu comme une aide et non une stigmatisation des difficultés des enfants.

Le but est que les élèves en entrant en sixième aient tous le niveau requis dans les fondamentaux (lecture, calcul ...).

En supprimant le samedi matin (3 heures en moins), les enfants moins rapides dans les apprentissages sont encore plus défavorisés puisque les exigences sont toujours les mêmes mais les horaires revus à la baisse.

C'est pourquoi, le soutien scolaire est une nécessité et une chance pour les élèves.

Projets scolaires

Les enseignants souhaitent faire bénéficier les élèves de classes découverte.

Ce n'est pour l'instant qu'un projet qui se concrétisera certainement en 2009-2010. La préparation commence dès cette année. Les bénéfices de chaque animation organisée par l'école seront en partie pour ce projet.

Mais, cela ne suffira pas, le syndicat scolaire participera chaque année sous forme d'une subvention à l'école.

L'apéritif concert de juin 2008 était une réussite, les parents ont été sollicités et ont répondu présents tant pour confectionner entrées et desserts que pour aider à la préparation de la salle et au nettoyage.

Je ne doute pas que les manifestations prévues cette année connaissent le même engouement et je vous en remercie.

M^{me} GUENOT Lucienne, vice-présidente du SSIRO, se chargera des relations entre enseignants et représentants de parents d'élèves pour organiser différentes manifestations.

Son expérience dans le domaine, sa bonne humeur et ses nombreuses compétences seront profitables à tous.

Budget du syndicat

Les deuxièmes acomptes des subventions ont été demandés et encaissés. Les soldes des subventions ont été réclamés, à ce jour la plupart des soldes ont également été versés.

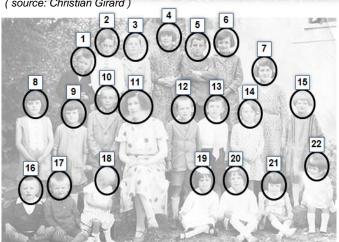
Le retard a donc été rattrapé, ce qui permet au syndicat d'envisager l'avenir plus sereinement.

De plus, le choix d'une chaufferie à granulés bois nous a permis de bénéficier d'une subvention du Conseil Général et de l'ADEME d'un montant de 30 024 €. Ainsi même si l'installation du dispositif est plus onéreux au départ, la facture énergétique du pôle est moins élevée.

D'après les études, le rejet de ${\rm CO_2}$ dans la combustion des granulés est identique au ${\rm CO_2}$ consommé par les arbres, les retombées sur l'environnement sont donc nulles, contrairement au fioul et au gaz ou encore à l'électricité.

(suite page 4)





Perrouse... hier

Classe de mademoiselle Steiner, institutrice à l'école communale de Perrouse, en 1933.

- 1 : André Bourgoin
- 2 : Georges Ferrand
- 3 : Georges Perrin
- 4 : Yvette Bourgoin
- 5 : Henri Pouret
- 6 : Irène Bourgoin
- 7 : Paulette Pahin
- 8 : Léa Girard
- 9 : Louise Bourgoin
- 10 : Léon Tournier
- 11 : M^{lle} Steiner

- 12: Raymond Tournier
- 13: André Girard
- 14: Henriette Pahin
- 15 : Georgette Bourgoin
- 16: Maurice Bourgoin
- 17: Hubert Bourgoin
- 18 : Colette Bourgoin
- 19 : Irène Tournier
- 20: Yvette Tournier 21: Camille Girard
- 22 : Gisèle Girard

(suite de la page 3)

Au niveau des prévisions budgétaires

Le regroupement des écoles sur un même site nous permet de réaliser de petites économies de fonctionnement (frais de chauffage, d'assurance, d'électricité, frais de surveillance, frais de photocopieur et autres).

Mais surtout, une gestion plus stricte et des choix budgétaires différents permettent une baisse significative des dépenses.

Les participations des communes sont calculées selon trois paramètres : le potentiel fiscal, le nombre d'habitants et le nombre d'élèves.

Donc en fonction de ses paramètres, la baisse de participation de chaque commune sera plus ou moins importante.

Je suis à votre disposition pour toutes vos questions ou suggestions, je suis présente aux heures habituelles d'ouverture de la mairie.

Ainsi que le mardi soir de 17h à 19h, en compagnie de Mme Lucienne GUENOT, Vice-Présidente.

Marie-Line QUELET, Présidente du Syndicat

Imprimé par nos soins. Réalisation : F.B. © Mairie de Perrouse, septembre 2008.